INSPQ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Rapport d'activités 2025-2026

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

OCTOBRE 2026

Québec

AUTEURS ET AUTRICES

Les membres du Comité d'éthique de santé publique

RÉDACTION

Michel Désy, secrétaire du Comité d'éthique de santé publique
Secrétariat général

MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE AU COURS DE L'ANNÉE 2025-2026

Éthicienne : Élodie Petit
Représentants et représentantes de la population : Marc Lapierre, Natalie Kishchuk, Marie Ménard
Directrice de santé publique : D[re] Liliana Romero
Professionnelles et professionnel œuvrant en santé publique : Annie Gauthier, Fortuné Sossa, Mathieu Valcke (membre substitut)
Avocate : Lara Khoury

PROFESSIONNEL ET PROFESSIONNELLE QUI SOUTIENNENT LES TRAVAUX DU COMITÉ ET PERSONNEL DE L'ÉQUIPE-CONSEIL

Michel Désy, secrétaire du Comité
Julie St-Pierre, conseillère scientifique spécialisée

MISE EN PAGES

Secrétariat général

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 4[e] trimestre 2026
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 978-2-555-04781-5 (PDF)
DOI : https://doi.org/10.64490/IMDT9602

© Gouvernement du Québec (2026)

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames, Messieurs, membres du conseil d'administration,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activités du Comité d'éthique de santé publique. Ce document témoigne du travail réalisé au cours de la dernière année, de l'engagement soutenu de ses membres et de la contribution du comité à l'avancement d'une réflexion éthique rigoureuse au sein de l'Institut national de santé publique du Québec.

L'année écoulée a été marquée par des travaux et actions qui illustrent la richesse du Comité ainsi que sa capacité à accompagner les réflexions entourant des enjeux complexes en santé publique. Les activités présentées dans ce rapport reflètent l'importance d'une démarche éthique ancrée dans le dialogue, la collaboration et la recherche de solutions éclairées. Je souhaite souligner à ce titre le franc succès du premier café scientifique organisé par le Comité lequel favorise le renforcement de la capacité collective de réflexion éthique en santé publique.

Je tiens à mettre en lumière l'engagement exceptionnel des membres du Comité. Leur disponibilité, leur expertise et la qualité de leurs réflexions constituent une richesse indispensable à la réalisation de notre mandat.

J'exprime ma grande reconnaissance à M. Pierre-Gerlier Forest, à la direction de l'Institut national de santé publique du Québec et aux membres du conseil d'administration pour la confiance renouvelée qu'ils témoignent envers le Comité et pour leur engagement constant à soutenir son action.

Enfin, je souhaite souligner le privilège que représente le fait de pouvoir compter sur l'expertise, le jugement éclairé et la générosité de Julie St-Pierre et Michel Désy.

Elodie Petit,
Présidente

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU COMITÉ **1**
LA COMPOSITION DU COMITÉ ET DE SON SECRÉTARIAT **2**
LES ACTIVITÉS DU COMITÉ **4**
LES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE-CONSEIL EN ÉTHIQUE **6**
AUTRES PRODUCTIONS **8**
PRÉSENTATIONS **9**

PRÉSENTATION DU COMITÉ

Le Comité d'éthique de santé publique (CESP) est formé par l'Institut national de santé publique du Québec, conformément à sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) qui en précise notamment le mandat et la composition. Le Comité relève du conseil d'administration qui nomme les membres et détermine les modalités de fonctionnement. Le CESP est toutefois seul responsable des avis qu'il produit et du processus d'examen éthique qu'il utilise.

Le Comité d'éthique de santé publique joue un rôle-conseil auprès des instances de santé publique et son mandat comporte deux grands volets. Le volet général consiste à donner un avis au regard de toute question éthique qui peut être soulevée par l'application de la *Loi sur la santé publique*, notamment les activités ou actions prévues par le programme national et les plans d'action régionaux et locaux de santé publique. Le volet particulier consiste en l'examen systématique des projets de plan de surveillance ou d'enquête sociosanitaire que doivent lui soumettre le ministre et les directeurs de santé publique dans le cadre de leurs responsabilités de surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants.

Le Comité procède à l'examen de la dimension éthique des questions ou projets par l'éclairage des valeurs et des normativités en présence dans le contexte particulier de ces projets. Il détermine les conflits ou tensions possibles entre différentes valeurs et soutient la prise de décision en accompagnant les responsables de projet et en proposant des pistes d'action.

En santé publique comme ailleurs, la dimension éthique des orientations et des choix proposés par les institutions publiques est incontournable dans l'expression et la justification de ces derniers. L'éthique est donc de plus en plus sollicitée dans le discours public afin d'expliciter les valeurs privilégiées à travers les actions de santé publique.

LA COMPOSITION DU COMITÉ ET DE SON SECRÉTARIAT

En mars 2026, le CESP était composé des personnes suivantes :

Madame Elodie Petit, diplômée en droit de l'Université Paris II, titulaire d'une maîtrise en droit des biotechnologies de l'Université de Montréal, d'une maîtrise en bioéthique de l'Université de Montréal ainsi que d'un M.B.A. de HEC Montréal. Actuellement, elle copréside le Comité d'éthique clinique de l'Institut de cardiologie de Montréal et préside le Comité d'éthique clinique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal, ainsi que le Comité d'éthique de Transplant-Québec.

Docteure Liliana Romero occupe, depuis 2020, le poste de directrice de santé publique dans la région de la Chaudière-Appalaches. Elle a complété sa spécialisation en santé publique et médecine préventive à l'Université Laval, où elle a également obtenu une maîtrise en santé communautaire, avec une option en santé mondiale. En plus de cumuler plusieurs années d'expérience en gestion, elle a également été confrontée aux défis du travail humanitaire dans des pays défavorisés, marqués par la violence au quotidien. Ses champs d'intérêt portent notamment sur la prévention des dépendances et des surdoses de drogues, en particulier chez les jeunes, ainsi que sur la prévention des maladies chroniques et l'adaptation des services aux personnes vulnérables. Elle prône une approche fondée sur la mobilisation des parties prenantes et le travail intersectoriel, qu'elle considère comme essentiel à la promotion d'une santé durable.

Madame Lara Khoury, titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en droit de l'Université Oxford et d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke. Elle a reçu la distinction Avocate émérite du Barreau du Québec en 2019. Elle est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université McGill. À McGill, elle est aussi membre associée du Département d'équité, d'éthique et des politiques de l'École de santé des populations et de santé mondiale et du Centre de génomique et politiques. Elle est actuellement vice-rectrice adjointe à la recherche de McGill, a été vice-doyenne à la recherche et elle codirige depuis 2006 le Groupe de recherche en santé et droit. Elle est membre du Barreau du Québec.

Monsieur Marc Lapierre, titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (DMV) et d'un doctorat en pharmacie de l'Université Laval (Pharm.D.). Il est pharmacien en milieu communautaire, consultant en pharmacie vétérinaire et membre du conseil de discipline de l'Ordre des pharmaciens du Québec. Il est aussi conférencier invité à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. Il vient de terminer son mandat aux comités d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Ordre des pharmaciens du Québec et de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Madame Marie Ménard, détentrice d'un baccalauréat ès arts, d'un diplôme de deuxième cycle en éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, d'un certificat en santé et sécurité au travail et d'une maîtrise en éducation de l'Université de Montréal. Elle a œuvré dans le domaine de la santé et la sécurité des personnes à travers des rôles de conseil, de formation et de gestion.

Madame Natalie Kishchuck, évaluatrice de programmes maintenant à la retraite. Elle poursuit ses activités bénévoles auprès de la Société canadienne d'évaluation et d'organismes communautaires locaux desservant des populations vulnérables ou vivant des défis particuliers.

Madame Annie Gauthier, titulaire d'un doctorat en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en éthique de l'Université du Québec à Rimouski. Elle est conseillère scientifique spécialiste des questions sociales et culturelles dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé à l'Institut national de santé publique du Québec où elle coordonne également l'Unité milieux de vie inclusifs, sains et sécuritaires à la Direction du développement des individus et des communautés.

Monsieur Fortuné Sossa, titulaire d'un Ph. D. en démographie de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en sociologie-anthropologie de l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin. Il est actuellement à l'emploi de la Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, comme professionnel dans l'Équipe surveillance-vigie, après avoir travaillé en recherche à l'Unité de santé internationale du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM).

Monsieur Mathieu Valcke, titulaire d'un baccalauréat en biochimie, d'une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke ainsi que d'un doctorat en santé publique, option analyse du risque toxicologique, de l'Université de Montréal. Il est à l'emploi de l'Institut national de santé publique du Québec depuis 2004 où il occupe la fonction de conseiller scientifique spécialisé en toxicologie.

LES ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le CESP a tenu six rencontres régulières durant l'année 2025-2026. Il a examiné deux demandes et il a finalisé quatre avis durant cette période. Un de ces avis relevait du mandat particulier du Comité en matière de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants. Un relevait de son mandat quant aux enquêtes sociosanitaires. Deux relevaient de son mandat général.

Voici la liste des avis produits par le CESP.

Avis sur la Stratégie nationale de prévention. Le Comité d'éthique de santé publique a examiné le cadre préliminaire de la Stratégie nationale de prévention, en vue de contribuer à la réflexion quant aux mesures prioritaires à mettre de l'avant sur la base des valeurs. La bienfaisance et l'équité sont ressorties comme deux valeurs fondamentales qui devraient guider les choix à venir. De plus, la pérennité, l'innovation et la transparence sont vues comme des critères importants à transposer dans les interventions qui seront mises en œuvre. L'avis s'attarde à expliciter comment ces valeurs et critères peuvent être rencontrés dans une perspective éthique.

Avis sur l'Étude clinique de surveillance en santé buccodentaire 2025-2026 : élèves québécois de 5e secondaire. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé au Comité d'éthique de santé publique d'apprécier l'*Étude clinique de surveillance en santé buccodentaire 2025-2026 des élèves de 5^{e} secondaire du Québec*. Après délibération, le Comité insistait sur l'importance du consentement éclairé de l'élève à l'examen clinique de ses dents et de ses gencives. Il soulignait la pertinence de préparer un plan pour le suivi post-examen d'élèves qui en feraient la demande. Enfin, il a émis des considérations éthiques plus générales à des fins de réflexion.

Avis sur le Plan de surveillance thématique sur les changements climatiques. Le projet examiné par le Comité d'éthique de santé publique a été jugé pertinent au regard des enjeux actuels et est cohérent avec l'objectif de soutenir l'intégration de la santé publique dans l'identification et la priorisation des interventions concernant les changements climatiques. Le comité a apprécié la rigueur et la transparence avec lesquelles le plan a été conçu. Cependant, il a tenu à souligner la nécessité pour les responsables de prendre en considération des enjeux d'équité, notamment territoriale, qui pourrait découler de la priorisation des indicateurs. Il a aussi noté l'importance d'anticiper les conséquences négatives de l'utilisation à mauvais escient de certaines des données diffusées.

Avis sur la fluoration de l'eau potable. À la demande du Service de l'eau de la Ville de Montréal, la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP-MTL) a publié, en novembre 2023, un avis relatif à la fluoration de l'eau potable sur le territoire montréalais. Compte tenu de l'évolution du contexte au Québec dans ce domaine, la DRSP-MTL a demandé au Comité d'éthique de santé publique de procéder à une nouvelle analyse éthique de la fluoration. Le Comité considérait toujours la fluoration de l'eau potable comme étant justifiable dans les circonstances actuelles. Il recommandait de plus que des recherches plus poussées soient menées afin de documenter l'efficacité du sel fluoré et la faisabilité de son utilisation dans un

contexte comme celui du Québec. Ceci permettrait de pouvoir évaluer le choix et la mise en œuvre d’une mesure moins attentatoire à la liberté des personnes et d’avoir une meilleure prise sur la valeur de proportionnalité.

Activités de transfert de connaissances

Aux Journées annuelles de santé publique 2025, des membres du Comité ont organisé un café scientifique portant sur les dimensions éthiques des partenariats public-privé. Ceux-ci peuvent mettre en jeu de nombreuses valeurs, notamment l’autonomie et la crédibilité des institutions publiques. D’autres valeurs, comme la bienfaisance et l’équité, peuvent aussi être mises en tension lorsque vient le temps de mesurer l’impact de tels partenariats sur la santé et le bien-être de la population. L’exemple des partenariats public-privé, et des dilemmes éthiques ou conflits de valeurs qui en découlent illustre comment l’analyse éthique peut concrètement soutenir la prise de décision en santé publique dans plusieurs situations.

LES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE-CONSEIL EN ÉTHIQUE

L'équipe-conseil en éthique de l'INSPQ est composée d'une professionnelle et d'un professionnel qui soutiennent le CESP. Leurs travaux s'inscrivent en complémentarité avec ceux du CESP. En voici un aperçu.

Tout d'abord, l'équipe a produit et présenté un cadre de réflexion au Comité scientifique sur les maladies professionnelles, constitué par le ministère du Travail et soutenu par l'INSPQ. Le cadre visait entre autres intégrer des considérations éthiques dans certains des cas traités par le Comité.

L'équipe s'est unie aux ressources en éthique de l'Institut national en excellence en santé et services sociaux et du Commissaire à la santé et au bien-être afin d'élaborer et de publier une réflexion sur la notion de prévention et ses dimensions éthiques. En effet, l'action préventive en santé publique repose sur une architecture éthique complexe et dynamique. Bienfaisance et équité en forment les fondements. Autonomie, responsabilité et participation soutiennent l'émancipation des personnes et des collectivités. Confiance et transparence régulent la relation entre institutions en santé publique et citoyens. Le caractère justifiable d'une intervention préventive est ultimement le résultat de l'arbitrage des différentes valeurs en présence afin de déterminer le poids relatif des gains attendus pour la santé, d'un côté, et de l'autre les inconvénients ou torts engendrés pour les individus et les communautés.

L'équipe a participé au Comité consultatif sur l'offre de tests porteurs au Québec, en particulier sur les enjeux éthiques que ceux-ci soulèvent. Cette instance a pour rôle de conseiller le ministère de la Santé et des Services sociaux sur l'évolution du dépistage du statut de porteur de maladies héréditaires, notamment, sur l'élargissement de l'offre des tests de porteur au Québec pour la population admissible aux tests et l'ajout de dépistage de maladies à la présente offre.

L'équipe a accueilli trois stagiaires pendant l'année. Gregory Hostettler, du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal, a travaillé sur les dimensions éthiques de la biosurveillance auprès des communautés des premières nations. Zofia Gasienica-Wawrytko du même département, s'est penchée sur les enjeux éthiques liés à la mise à jour des recommandations sur l'isolement dans le cadre de la lutte à la tuberculose. Enfin, Polèle Mariama Ba, toujours de ce département, a travaillé sur les dimensions éthiques liées à l'épandage de larvicides dans le cadre de la lutte aux zoonoses au Québec.

L'équipe a également participé à différents comités thématiques de l'INSPQ, notamment celui qui s'intéresse à la communication de résultats ou données statistiques de petits effectifs et aux questions qui touchent la diversité de genre et sexuelle.

L'équipe a aussi été sollicitée pour réviser la Directive sur la compensation des membres de comités scientifiques en santé publique.

Il est aussi important de souligner l’implication de l’équipe-conseil dans d’autres instances en éthique. Ainsi, Julie St-Pierre préside le Comité d'éthique de la recherche en dépendances, inégalités sociales et santé publique depuis février 2021.

Enfin, la permanence du Comité a poursuivi les travaux relatifs à une veille documentaire qui signale aux personnes abonnées les récentes publications dans le domaine de l’éthique en santé publique.

AUTRES PRODUCTIONS

St-Pierre, J., Désy, M., Laliberté, M. et Ganache, I., 2025. La prévention en santé publique : une lecture éthique partagée. INSPQ, Québec.

PRÉSENTATIONS

Michel Désy "Public Health Ethics Today: How Can We Respond to Challenges? International Association of National Public Health Institutes", 7 octobre 2025

Marie-Ève Bouthillier, Julie St-Pierre, Michel Désy « Décider en temps d'incertitude : la boussole éthique au cœur des choix » Conférence des leaders en santé, 26 novembre 2025.

Julie St-Pierre et Annie Gauthier « La notion de vulnérabilité et son usage dans le contexte professionnel » Conseil interprofessionnel du Québec, 11 décembre 2025.

Michel Désy et Mathieu Valcke, "Le principe de précaution en santé environnementale : principes pour l'appliquer avec précautions", REESE, 24 mars 2026.

N° de publication : 3586

www.inspq.qc.ca/cesp

Institut national de santé publique Québec